

Saint-Brieuc, le 8 août 2023

Accès aux soins en période estivale

Les établissements du GHT d'Armor rappellent aux usagers les bonnes pratiques évitant de se rendre directement aux urgences

En cette période estivale, les Centres hospitaliers du Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor* font actuellement l'objet de fortes tensions sur les capacités d'hospitalisations aux urgences. Cela résulte de la conjonction entre l'augmentation de la population locale avec le tourisme et l'organisation des services durant cette période estivale.

Dans ce contexte, il est important de ne pas surcharger les urgences pour que ces services restent disponibles pour accueillir les situations les plus graves et orienter au mieux les personnes qui ont besoin de soins.

Aussi pour toutes les demandes de soins non programmés, il est rappelé aux personnes qu'il convient :

- **en 1^{ère} intention, en journée**, de prendre contact avec son médecin traitant ou de se rendre dans un service de soins non programmés mis en place et dont la liste est consultable sur le site de l'ARS Bretagne
 - ➔ [Besoin rapidement d'une consultation médicale, en Bretagne ? | Agence régionale de santé Bretagne \(sante.fr\)](#)
- Si le médecin traitant et les consultations de soins non programmées sont indisponibles, sans solution, **de ne pas se rendre pas directement aux urgences, il faut appeler le 15**. Un médecin orientera vers la meilleure prise en charge en fonction de l'état de santé de la personne

En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, composez le 15.

L'accueil des patientes pour les maternités de Lannion et de Saint-Brieuc et la prise en charge aux urgences pédiatriques à Saint-Brieuc ne sont pas modifiés et continuent d'être assurés 24 h/24.

Les SMUR des différents hôpitaux du GHT restent disponibles 7J/7, en H24, pour assurer la prise en charge de toute urgence vitale dans le cadre de la régulation par le centre 15 du SAMU.

**Centres hospitaliers de Saint-Brieuc, Lannion, Guingamp, Paimpol, Tréguier, Penthièvre et Poudouvre*

Contact :

Jean-Baptiste FLEURY – Directeur délégué CH Saint-Brieuc
secretariat.direction.stbrieuc@armorsante.bzh ; tél : 02.96.01.72.76.